

Rue du Levant 91
Case postale 224
CH - 1920 Martigny

Tél +41 27 722 00 34
Fax +41 27 721 07 22
info@foireduvalais.ch
www.foireduvalais.ch

INFORMATIONS SANITAIRES

Toutes les autorisations nécessaires de la part des autorités fédérales, cantonales et communales ont été obtenues, grâce à un plan de protection détaillé qui a été approuvé, notamment par l'OCVS.

Le Comité d'organisation met tout en œuvre pour que la Foire se déroule dans le respect des normes sanitaires et que les visiteurs et exposants puissent vivre une magnifique 61^e édition.

Ce document est dédié aux questions concernant les mesures sanitaires liées au COVID-19. Il est mis à jour en tout temps en fonction des informations et décisions des autorités fédérales et cantonales. Vous retrouverez toutes les normes édictées par les autorités sur vs.ch/coronavirus et ofsp-coronavirus.ch

Voici une liste de questions/réponses les plus courantes. Si nous n'avons pas répondu ici à votre interrogation, vous pouvez nous contacter par mail à info@foireduvalais.ch.

Quelles sont les conditions d'accès à la Foire du Valais ?

L'accès est soumis aux directives fédérales et cantonales concernant les grandes manifestations, imposant le certificat COVID pour toutes les personnes accédant à la Foire (visiteurs, partenaires, sponsors, personnel, livreurs et exposants).

Ces dernières doivent impérativement être en possession d'un **certificat COVID avec un QR code valide** et d'une **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport, permis de conduire). Sans l'un d'eux, l'accès est interdit.

Ces documents devront être présentés chaque jour à la Foire, sans exception.

Des entrées spéciales sont prévues pour les exposants, prestataires de service, livreurs, artistes et staff de la Foire et ainsi réduire au maximum toute attente. Plus d'informations ci-dessous.

IMPORTANT Veuillez vérifier que votre certificat COVID sera bien valable le jour de votre venue.

IMPORTANT Ne pas se présenter en cas de symptômes de maladie.

Rue du Levant 91
Case postale 224
CH - 1920 Martigny

Tél +41 27 722 00 34
Fax +41 27 721 07 22
info@foireduvalais.ch
www.foireduvalais.ch

Qu'est-ce que le certificat covid ?

Le certificat COVID est un document fourni en cas de vaccination, d'infection guérie ou de test négatif. Veuillez consulter le site de l'OFSP - [ofsp-coronavirus.ch](https://www.ofsp-coronavirus.ch) – pour connaître les conditions exactes d'obtention du certificat.

IMPORTANT Seuls les documents dotés d'un code QR valide pourront être pris en considération. Toute attestation, lettre, SMS, autotest ou autre n'est pas valable.

Comment accéder à la Foire pour les exposants, prestataires de service, livreurs, artistes et staff de la Foire?

3 entrées sont mises en place pour les exposants, prestataires de service, livreurs, artistes et staff de la Foire qui doivent être munis de leur carte d'accès. La vérification du certificat COVID, avec un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire), sera effectuée directement à ces entrées par un Securitas.

IMPORTANT Pour les personnes n'ayant pas de certificat COVID, comme par exemple les exposants ne souhaitant pas se faire vacciner, un centre de tests gratuit est mis en place. Veuillez vous référer à la rubrique spécifique sur ce document. Le test doit être effectué avant de se présenter à l'entrée.

Télécharger le plan avec les horaires sur [foireduvalais.ch/plan-exposants](https://www.foireduvalais.ch/plan-exposants).

Est-ce qu'il y a besoin du certificat COVID durant le montage et démontage ?

Non, pendant le montage et le démontage, le certificat n'est pas nécessaire. Nous recommandons en revanche fortement de respecter les gestes barrières, la désinfection régulière des mains et le port du masque, spécialement dans des espaces clos et fortement occupé.

Est-ce que je peux me faire tester à la Foire ?

Afin de réduire au maximum la formation de clusters dans la Foire, des tests seront mis en place pour les exposants, partenaires, prestataires de service, artistes et personnel de l'organisation et ce, uniquement sur présentation d'une carte d'accès spécifique, nominative, non transmissible, et d'une pièce d'identité.

IMPORTANT

Un dispositif sera déjà mis en place le jeudi 30 septembre. Nous vous conseillons vivement de vous faire tester ou de le proposer à votre personnel déjà ce jour-là, permettant ainsi à toutes ces personnes d'obtenir un certificat covid valable jusqu'au samedi soir.

Horaires du centre de test

Rue du Levant 91
Case postale 224
CH – 1920 Martigny

- Jeudi 30.9 : 11h00 – 23h00
- Vendredi 1.10 – samedi 9.10 : 7h00 – 23h00

Tél +41 27 722 00 34
Fax +41 27 721 07 22
info@foireduvalais.ch
www.foireduvalais.ch

IMPORTANT Le personnel du centre de dépistage réalise exclusivement des tests antigéniques valables 48 heures. Les tests PCR valables 72 heures ne sont pas réalisés dans ce centre car demandent un autre procédé, plus spécifique et l'attente du résultat est nettement plus long.

Combien de temps mon certificat est-il valide ?

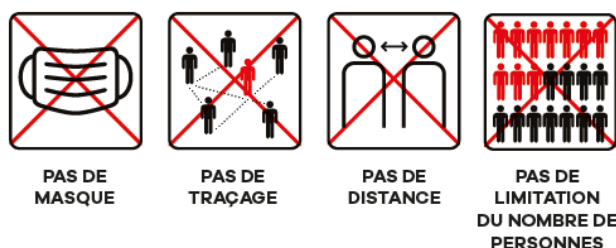
Veuillez-vous référer aux informations de l'OFSP sur ofsp-coronavirus.ch.

Est-ce que le masque est obligatoire ?

Non. L'accès à l'événement étant ouvert uniquement aux détenteurs du certificat COVID, le port du masque n'est pas obligatoire au sein de la Foire, que cela soit à l'extérieur ou à l'intérieur des halles. Les visiteurs et exposants sont donc libres de le mettre ou pas.

Y a-t-il des restrictions à l'intérieur de la Foire ?

Non. L'accès étant soumis au certificat COVID, toutes les restrictions sont levées. Les recommandations usuelles demeurent : lavage et désinfection des mains et sortir immédiatement de la Foire en cas de symptôme.



Quelles sont les mesures de protection mises en place par la Foire ?

Un engagement maximum durant les 10 jours de Foire.

Nous mettons tout en œuvre pour garantir une édition avec un maximum de sécurité pour tous. Voici un aperçu de ce nous faisons chaque jour :

- Accès limité aux personnes en possession du certificat COVID
- Contrôle du certificat avec pièce d'identité, tout en garantissant la fluidité aux entrées
- Mise à disposition de stations de désinfection des mains
- Aération régulière des locaux
- Nettoyage et désinfection régulière des espaces communs
- Nettoyage et désinfection après chaque utilisation des locaux de séminaires

Rue du Levant 91
Case postale 224
CH – 1920 Martigny

Tél +41 27 722 00 34
Fax +41 27 721 07 22
info@foireduvalais.ch
www.foireduvalais.ch

- Augmentation des fréquences de nettoyage
- Rappel des règles d'hygiène aux exposants, visiteurs, prestataires, partenaires, etc.
- Dispositif de samaritains à plusieurs emplacements dans le site de la Foire
- Paiement sans contact privilégié là où cela est possible
- Interdiction d'accès aux personnes présentant des symptômes
- Tests mis en place pour les exposants et tous le staff de la Foire
- Mise à disposition de masques pour les personnes qui le souhaitent

Que faire si une personne de mon staff présente des symptômes ?

Tout personne présentant des symptômes (fièvre, toux, maux de gorge, essoufflement, douleurs thoraciques, perte de l'odorat et/ou du goût) en dehors de l'enceinte de la Foire du Valais ne doit pas se rendre sur le site de la Foire, ni au centre de test de celle-ci. Cette personne doit impérativement suivre la procédure mise en place par les autorités sanitaires en allant effectuer un test PCR dans les centres médicaux dédiés. Si la personne est testée négative, mais possède encore des symptômes visibles, elle doit rester chez elle.

Si la personne est présente sur le site de la Foire lorsque les symptômes se déclarent, elle doit quitter rapidement le lieu de travail en portant un masque et effectuer un test PCR dans les centres médicaux dédiés.

Tout exposant ou prestataire de service ayant été en contact étroit avec un certain nombre de personnes sur la manifestation et qui est confirmée positive par un test PCR (avec ou sans symptôme, vaccinée ou non), doit s'annoncer le plus rapidement possible au médecin cantonal 058 433 0 144 ou par mail à :

contact.covid19@psvalais.ch, ainsi qu'au secrétariat de la Foire du Valais au 027 722 00 34 ou par mail à info@fvsgroup.ch.



EN CAS DE SYMPTÔMES, SE
FAIRE TESTER TOUT DE SUITE
ET RESTER À LA MAISON.

Retrouvez toutes les informations sur les quarantaines, notamment pour les personnes dites « contact » sur le [site de l'OFSP](#).

Si j'ai une personne de mon staff positive, dois-je fermer le stand ?

Cela dépend de la situation qui devra être appréciée au cas par cas par les autorités sanitaires cantonales. Cela dépendra notamment si la personne est vaccinée (jugée moins contagieuse) ou non ; du nombre de cas avérés sur le stand et sur la Foire ; etc. Il pourrait être demandé par exemple qu'un test PCR soit effectué par tout le personnel du stand, ainsi qu'à d'autres personnes qui ont été en contacts étroits sur le stand et pouvant être identifiés, même si aucun traçage n'est demandé sur les stands des exposants.

Rue du Levant 91
Case postale 224
CH - 1920 Martigny

Tél +41 27 722 00 34
Fax +41 27 721 07 22
info@foireduvalais.ch
www.foireduvalais.ch

Comment seraient prises en charge les conséquences financières en cas de fermeture/annulation de la Foire par les autorités ?

Les coûts facturés par la Foire lors de l'inscription seront remboursés au prorata des jours de Foire restants. Aucune assurance ne permettrait à l'organisateur de couvrir le manque à gagner ou les coûts d'exploitation des exposants.

Combien de visiteurs sont attendus ?

Tout est mise en œuvre pour accueillir plus de 200'000 visiteurs avec un programme d'animations extrêmement riche et une offre globale similaire à celle de 2019. Si une baisse de la fréquentation est malgré tout envisageable due à la situation sanitaire, elle n'est pas quantifiable.